

Rétablissement d'Ousmane Sonko sur les listes électorales : Une décision contestée dans un climat tendu

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 16 OCTOBRE 2023

1443

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Retrait de la Minusma

Les récentes attaques empêchent le processus normal



Des centrales nucléaires au Burkina et au Mali ? Vers une autonomie énergétique ?



Journée locale des concertations sur le panafricanisme : Les Maliens ont l'ADN du panafricanisme



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

15 Octobre
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



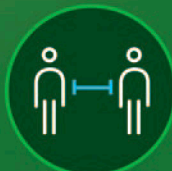
Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

09

Nouveaux cas confirmés

0

Nouveaux guéris

0

Nouveaux décès

0

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

698873 Vaccinations incomplètes

3742757 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33150

Guéris

32331

Décès

743

dont 01 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.20



P.25



/ Une /

Retrait de la Minusma
Les récentes attaques empêchent le processus normal

P.4

/ Breves /

Mois de la solidarité dans les régions de Koulikoro et de Ségou : Les DG INPS, CMSS et CANAM aux côtés de madame le ministre
ANASER : LE BVG saisit le pôle économique
CANAM : Atelier d'immersion des membres du CNT au processus d'adoption des textes du RAMU
Politique : Où se cache Boubou Cissé ?
Moussa ag Acharatoumane sur l'accord d'Alger : "Ni le gouvernement, moins encore la CMA, n'ont déclaré quitter l'accord"
Commune rurale de liberté Dembaya : Le VEGAL sur les traces de 5, 95 millions de FCFA
Santé mentale : Ces jeunes qui « perdent le nord » très tôt
Sécurité sociale : La CMSS à l'école de la CNOPS du MAROC

P.12

P.13

P.13

P.14

P.15

P.15

P.16

P.17

/ Actualité /

Commerce : Les limites du Mali
Gestion des marchés des routes : Plus de 4,641 milliards FCFA d'irrégularités financières
Des centrales nucléaires au Burkina et au Mali ? : Vers une autonomie énergétique ?

P.19

P.20

P.22

/ Politique /

COREN : Le défi du vivre ensemble
L'annulation de la marche : Quand les leaders religieux pèsent dans la balance politique malienne
Journée locale des concertations sur le panafricanisme : Les Maliens ont l'ADN du panafricanisme

P.25

P.26

P.28

/ Culture & Société /

Mois de la solidarité :
JAMA'AT ISLAMIQUE HAMADIYYA Mali fait don de 3000 vêtements aux plus démunis

P.30

/ International /

Rétablissement d'Ousmane Sonko sur les listes électorales : Une décision contestée dans un climat tendu
BRICS : La banque monte en puissance pour concurrencer les institutions occidentales
Israël et Hamas : « Même les guerres ont des règles », affirme le chef de l'ONU

P.32

P.33

P.35

/ Sport /

Ligue des championnes :
L'AS mandé dans la poule B

P.37

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssef Diarra
- **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Retrait de la Minusma

Les récentes attaques empêchent le processus normal

Les difficultés du retrait de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) du nord du Mali et la volonté des autorités de la transition de récupérer le territoire national sont des sujets préoccupants. Les Nations Unies sont gravement préoccupées par l'intensification des tensions et la présence armée croissante dans la région, ce qui risque de compromettre le départ ordonné et dans les délais de la MINUSMA.

La MINUSMA a pour objectif de contribuer à la stabilisation du Mali et à la protection des civils, en soutenant le gouvernement malien et en facilitant le dialogue politique. Cependant, les tensions accrues dans le nord du Mali rendent le retrait de la MINUSMA plus difficile. Depuis le 24 septembre, les convois logistiques de la MINUSMA n'ont pas été autorisés à quitter la ville de Gao pour récupérer le matériel des Nations Unies et des pays contributeurs de troupes qui se trouve actuellement à Aguelhok, Tessalit et

Kidal. Cela peut avoir un impact important sur la capacité de la Mission à respecter le calendrier de retrait fixé par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Ce week-end a été encore sous haute tension à Tessalit où les groupes armés ont pris position dans le camp de la MINUSMA de cette localité. Pourquoi la MINUSMA a cédé ce camp aux groupes armés ? Une très belle question. Pour rappel, les FAMA avaient rencontré une très grande résistance pour la reconquête de la ville stratégique d'Anefis. Il a fallu 5 jours de violents combats pour que nos FAMA reprennent le contrôle de cette ville. Cette étape place les FAMA à environ



112 km de Kidal, qui est l'objectif final du Colonel Assimi Goita et de son équipe.

Si le retrait de la MINUSMA se fait de manière forcée et sans pouvoir récupérer l'équipement appartenant aux pays contributeurs de troupes ou aux Nations Unies, cela entraînerait des pertes financières importantes pour les pays contributeurs de troupes. De plus, cela empêcherait les Nations Unies de soutenir d'autres opérations de maintien de la paix qui pourraient avoir besoin de cet équipement.

Les Nations Unies soulignent que toutes les parties doivent s'abstenir de toute action ou déclaration qui compromettrait le retrait en toute sécurité et dans les délais impartis de la MINUSMA. Elles rappellent également la résolution 2690 du Conseil de sécurité qui appelle le gouvernement de transition du Mali à coopérer pleinement avec les Nations Unies pour assurer le retrait ordonné et en toute sécurité de la Mission. Le gouvernement de transition du Mali est également invité à respecter pleinement toutes les dispositions de l'Accord sur le sta-

tut des forces jusqu'au départ du dernier élément de la MINUSMA du Mali. Il est essentiel de résoudre ces difficultés afin de garantir la stabilité et la sécurité dans le nord du Mali, tout en respectant les engagements pris par les Nations Unies et les autorités de la transition. Le retrait de la MINUSMA doit être réalisé de manière organisée et dans les délais prévus, afin de faciliter une transition pacifique vers une situation de sécurité durable au Mali.

■ **Moctar Sow**

malikile.com

ET TOUS LES SERVICES DE COMMUNICATIONS, DE MARCHÉ, D'ACTIVITÉS ET DE PUBLICITÉ

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *



■ Adam Dicko



La passion du foot ! Le duel entre la ténacité légendaire de Ahmar Abdoulaye Maiga et la mobilisation de Bâ Abderrahmane .. c'était impressionnant. Malheureusement comme dans le foot , il ne peut y avoir qu'un seul gagnant
La bonne nouvelle est qu'aucun supporter de la Maison vide n'a eu le maillot, c'était ma crainte C'est le Barca qui gagne!--



■ MALI Infos «ANW KO MALI



Le camp de la MINUSMA à Aguelhok.
#Crédit photo: Walid le Berbère.
#Bèki_Takè #Mali_infos_anw_ko_Mali



■ Issa Kaba



Sincères condoléances à Sidiki Kouyaté de Yerewolo qui a perdu sa maman ce matin, l'enterrement à 16h.

■ Issa Kaba



Mettons un collectif en place et portons plainte contre EDM ,si on ne gagne pas elle tirera au moins des leçons.

■ Issa Kaba



Quand on aura notre propre monnaie, c'est sûr que les gars qui bossent là-bas à la fabrique vont se remplir les poches chaque soir avant de rentrer. Ça ne te fait pas peur ?

Plus sérieusement, il faut travailler à avoir une administration aux pratiques saines d'abord.

■ Malick Konate



On a «bouroudja» vilipendé KK-Ka-tio ensemble ko il a politisé l'école - mais a u - jour'hui, tu fais la carpe et tu fais comme si tu n'as rien vu. Ta lutte était contre un individu en particulier et non pour le changement.

#Bèki_Takè



Malick Konate



Tu demandes à quelqu'un de partir immédiatement de chez toi et tu lui refuses l'accès pour récupérer ses effets personnels. Tu lui interdis de les récupérer sans l'autorisation expresse de la part de toi-même.
#Bèki_Takè

Malick Konate



Cheikh Imam Docteur Mahmoud Dicko prend la parole pour aborder la situation en Afrique et les conflits dans le monde. Il appelle à la paix et à la coexistence pacifique entre toutes les nations et tous les peuples. Il exhorte les chefs religieux à se rassembler pour combattre la violence et l'extrémisme. Il encourage les citoyens à se rassembler et à travailler ensemble pour construire un avenir plus harmonieux.
#Bèki_Takè

Yeah Samake est à Ouélessébougou, Koulikoro, Mali.



CHERS AMIS,

Nous sommes heureux de vous annoncer que les travaux de construction des six nouvelles salles des groupes scolaire et universitaire DAMBE KALANSO avancent comme prévu.

Nous tenons à exprimer notre plus sincère gratitude à la Fondation MAXFIELD pour sa généreuse donation à Empower Mali. Ce geste altruiste contribue de manière significative à la réalisation de ce projet vital.

Il est important de souligner que DAMBE KALANSO n'est pas simplement un établissement éducatif, mais un creuset pour la formation des leaders de demain. Il mettra l'accent sur l'enseignement des valeurs et des principes essentiels à l'épanouissement individuel et collectif.

Restez à l'écoute pour plus de nouvelles passionnantes sur ce projet ambitieux.

Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



Forces Armées Maliennes



Kati : Le CEMGA au chevet des blessés de guerre

Le Chef-d'Etat Major Général des Armées, le Général de Division Oumar Diarra, accompagné d'une forte délégation, s'est rendu, le vendredi 13 octobre 2023, à la polyclinique de Kati.

L'objectif de son déplacement était non seulement de constater de visu l'état de santé des blessés mais aussi de leur transmettre le message d'encouragement des autorités.

Le Directeur Général de la polyclinique, le Colonel Fodé Mory Keïta, a signalé qu'il est d'ordinaire pour les chefs de passer régulièrement pour s'enquérir de l'état de santé des blessés, une chose qui est normale et qui remonte le moral non seulement des blessés, mais également les personnels soignants. Pour clore, le Colonel Keïta a indiqué que son équipe et lui mettront tout en œuvre pour recevoir et soigner les blessés.

Le Colonel-Major Guedjouma Dembélé, responsable de la Direction Centrale du Service de Santé des Armées a tout d'abord remercié la hiérarchie pour les efforts qu'elle déploie et l'attention qu'elle porte à l'endroit du Service de Santé des Armées et de ses malades. Avant d'ajouter que cette visite du CEMGA les reconforte et les encourage à plus d'un titre. Il a demandé aux malades

d'être patients et de suivre sereinement les traitements. S'adressant à ses agents, le Colonel-Major Dembélé les a exhortés à redoubler d'efforts puisque la hiérarchie est entrain de tout mettre en oeuvre pour leur rétablissement.

1ère CI Amadou Moussa Coulibaly



■ **Forces Armées Maliennes**



EMGA : Un opérateur économique apporte un appui de taille aux FAMa

L'opérateur économique malien, Seydou Kané résidant au Gabon, a fait, le vendredi 13 octobre 2023, une importante donation aux Forces de Défense et de Sécurité

La cérémonie de remise s'est déroulée, dans la salle de conférence de l'Etat-Major Général des Armées, en présence du CEMGA, le Général de Division Oumar Diarra, de son staff ainsi que des représentants du donateur.

D'une valeur de 50 millions de FCFA, ce geste s'inscrit dans le cadre de l'effort de guerre pour aider les FAMa dans leur montée en puissance.

L'émissaire du donateur, Bocar Thiam, a indiqué que c'est un geste patriotique d'un citoyen et deuxième du genre. C'est pour soulager, supporter, apporter un appui psychologique, financier important à nos forces Combattantes qui sont sur le terrain afin de booster leur moral et de prévenir tous les maliens qu'ils ont la charge et le devoir d'aider leurs frères qui se battent sur le terrain, a-t-il laissé entendre. Pour finir, M. Thiam, a invité les personnes de bonne volonté à aller dans le même sens.

Le Chef d'Etat-Major Général des Armées, le Général de Division Oumar Diarra, a, au nom du ministre de la Défense et des Anciens Combattants et des plus hautes autorités remercié le donateur pour ce geste patriotique.

Enfin, il a souligné qu'un geste de ce genre est vraiment salutaire et il reconforte le moral des troupes, avant de donner l'assurance que le don sera utilisé à bon escient.

1ère CI Amadou Moussa COULIBALY



Ambassade de Chine au Mali



Le 12 octobre, S.E.M CHEN Zhihong, Ambassadeur de Chine au Mali, M. Amadou MAIGA, Secrétaire général et Représentant du Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population et M. DIAKITE, Directeur général de l'Observatoire National des Villes ont participé ensemble à la cérémonie officielle de lancement du Concours sur le thème: Amélioration du cadre de vie dans la ville de Bamako. Au cours de la cérémonie, l'Ambassadeur de Chine a offert un don de matériels d'assainissement.



Primature du Mali



« La jeunesse restera à la pointe du combat pour la restauration de la souveraineté des États africains », voilà un des messages qu'il faut retenir de l'audience accordée par le Premier ministre à la délégation des marcheurs (Bamako - Conakry - Bamako), ce jeudi 12 octobre 2023.

La délégation des 7 marcheurs aux idéaux panafricainistes a été conduite par Nouhoum KELEPILY, ancien maire de la commune du Mandé. L'élu a tenu à rencontrer le Chef du gouvernement pour lui notifier son soutien et tout son espoir pour l'intégration africaine. Nouhoum KELEPILY, précédé par le Premier ministre guinéen, n'a pas manqué de saluer la persévérance des jeunes pour leur engagement pour la souveraineté et l'intégration Africaine.

Un point de vue hautement partagé par le Premier ministre qui a rappelé l'implication de cette jeunesse Africaine dès les premières heures de la Transition, pour ne citer que la période des sanctions illégitimes et inhumaines prises par la CEDEAO contre le Mali. « Ces jeunes ont toujours accompagné la Transition par la même occasion l'intégration africaine » qui selon le premier ministre génère toute la fierté qu'il a à leur égard. Choguel Kokalla MAÏGA a invité la jeunesse à poursuivre le combat et surtout à ne jamais abdiquer. Le Chef du gouvernement a conseillé les jeunes à tirer tous les enseignements des tentatives précédentes, convaincu que les impérialistes mettront tout en œuvre pour empêcher tout projet d'union.

CCRP



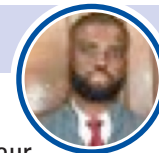
■ @ActuFoot_



Zlatan Ibrahimovic sur sa volonté de rejoindre le PSG : « Je ne voulais pas partir, j'aurais aimé rester à Milan. Ils m'ont vendus dans un package avec Thiago Silva, mais j'y suis allé et au final c'était fantastique. » [

@Gazzetta_it

■ Tiéoulé Mamadou Konaté



@NexusNexis

L'absence de consensus légal autour d'une définition internationale du terrorisme ouvre la voie à toutes sortes de manipulations/manquements. Principale difficulté du débat doctrinal: la diversité des organisations commettant des actes terroristes et la diversité des contextes.



COMMUNIQUÉ

COMMISSION BIOMÉTRIE



La Direction Générale de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les bénéficiaires de pension résidant dans le **district de Bamako**, qu'en marge **de la fourniture des pièces périodiques**, elle procédera à leur **enrôlement biométrique** à partir du **1er octobre 2023**. Cet enrôlement aura pour effet la production de cartes d'assurés biométriques.

Dans un premier temps, l'enrôlement biométrique concernera uniquement les pensionnés de Bamako.

Ils peuvent se présenter dans les Agences Principales de Bamako munis de leur **acte de naissance**.

La Direction Générale sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 25 septembre 2023

La Direction Générale



(+223) 20 22 59 17



www.inps.ml



infos@inps.ml



INPS.Mali



@INPS_Mali

Mois de la solidarité dans les régions de Koulikoro et de Ségo :

Les DG INPS, CMSS et CANAM aux côtés de madame le ministre

Les régions de Koulikoro et de Ségo ont ouvert le bal de la visite de Mme le Ministre de la Santé et du Développement Social et cela dans le cadre du Mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion. Cette visite, selon le Colonel Assa Badiallo TOURÉ, Ministre de la Santé et du Développement social, a deux volets : sanitaire et humanitaire.

Sur le plan sanitaire, la forte délégation de Madame le ministre s'est rendue, ce vendredi, premier jour de la visite, dans les structures de santé de Fana, Baraouli, Konobougou. Dans ces structures, les échanges ont porté sur les difficultés auxquelles le personnel se trouve confronté.

Sur le plan humanitaire, la délégation ministérielle a rendu une visite de courtoisie aux autorités religieuses, coutumières et aux personnes les plus âgées des localités visitées.

La prochaine étape de la visite concernera la ville de Ségo et Markala dont les activités se dérouleront ce samedi.

Madame le Ministre de la Santé et du Développement social est accompagnée par les Directeurs Généraux de l'INPS, Ousmane Karim COULIBALY, de la CMSS, Chaka KONÉ et de la CANAM, Général Boubacar Dembélé.

Il faut noter que le DG de l'INPS, Ousmane Karim COULIBALY est désigné parrain du Mois de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion à Ségo.

Service des Relations Publiques, INPS.



ANASER: LE BVG saisit le pôle économique

Au 31 août 2023, le bureau du vérificateur général a recommandé au directeur général de passer au crible la gestion de l'agence nationale de la sécurité routière (ANASER), au titre des exercices 2019, 2020, 2021 et 2022. Les travaux de vérification ont porté sur les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement, les redevances de sécurité routière, ainsi que les actes d'administration de l'ANASER.



Le Vérificateur général a transmis et dénoncé des faits au président de la Section des comptes de la Cour suprême et au procureur de la République près le Tribunal de grande instance de la Commune III du district de Bamako, chargé du Pôle économique et financier relativement à la simulation de concurrence portant sur le contrat du marché public n°3519/CPMP/MTI-2020 relatif à la fourniture de produits alimentaires, au paiement indu d'arriérés d'impôts pour la somme de 30 000 000 F CFA à l'ordre du Cabinet fiscal MSK, à la non-déclaration par l'agent comptable des redevances de sécurité routière relatives au contrôle technique des véhicules pour un montant de 229 646 700 F CFA, au non-recouvrement des redevances de sécurité routière par les régisseurs des

cettes des directions régionales des transports de Ségou et Koulikoro pour un montant de 224 605 575 F CFA.

Source : BVG

Source : Mali Tribune

CANAM: Atelier d'immersion des membres du CNT au processus d'adoption des textes du RAMU

Ce jeudi 12 Octobre 2023 a eu lieu dans la salle WA KAMISSO-KO du CICB une session de formation des membres du Conseil National de Transition sur les activités de la CANAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) et l'état du processus d'adoption des textes du RAMU (Régime d'Assurance Maladie Universelle).



La session était placée sous la Présidence du Président du CNT qui était représenté par Monsieur Aboubacar SIDIKI FOMBA, Président de la Commission Santé, Développement Social et de la Solidarité.

Le Conseil National de Transition (CNT), en raison de son rôle législatif, a le droit de regard sur le fonctionnement de l'action gouvernementale en général et des services publics en particulier.

Les membres du Conseil National de Transition (CNT), étant assujettis à l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), devraient être bien informés des problèmes liés à la mise en œuvre du régime.

Dans le souci de faciliter le processus d'adoption des

textes au niveau de l'Institution, une connaissance de la CANAM et de ses difficultés s'avérait nécessaire pour les membres.

L'objectif principal était de renforcer les capacités des membres du CNT sur les activités de la CANAM et l'état du processus d'adoption des textes du RAMU.

Plus spécifiquement, il s'agissait de les informer sur :

- les problèmes liés à la mise en œuvre du régime d'Assurance Maladie Obligatoire,
- les relations entre la CANAM et ses prestataires,
- les relations entre la CANAM et les Organismes Gestionnaires Délégués,
- le parcours des soins des assurés,
- l'état d'avancement des textes du régime d'Assurance Maladie Universelle,
- les dispositions prises dans le cadre de l'opérationnalisation du RAMU,
- la typologie de fraude à l'AMO,
- la problématique de la couverture maladie universelle au Mali,
- le RAMU et son montage institutionnel.

Les travaux de l'atelier, sous la houlette du Médecin Général de Brigade Boubacar DEMBELE, étaient animés par Dr Mamady DIAWARA, Directeur de l'Organisation et du Contrôle de la Qualité des Soins, et Mme TRAORE Fatoumata Zaharaye HAIDARA, Chef du Service Juridique et Contentieux de la CANAM.

Les membres des Commissions Santé, d'autres Commissions, des directions Techniques, du Secrétariat Général, du Cabinet du Président, du Protocole et des Interprètes ont pris part à cet atelier.

Il faut signaler que, la population malienne manifeste aujourd'hui un grand intérêt pour l'AMO, ce qui a poussé les plus hautes autorités à instituer le Régime d'Assurance Maladie Universelle (RAMU) à travers la Loi n°2018-074 du 31 décembre 2018.

SERCOM/CANAM

Politique: Où se cache Boubou Cissé ?

Poursuivi pour avoir été impliqué dans des dossiers de corruption et de mauvaise gouvernance, Dr. Boubou Cissé,

l'ancien premier ministre d'IBK est introuvable. Depuis sa cachette, il nargue la justice malienne qui a lancé un mandat d'arrêt international contre lui.



Puisqu'il comptait sur l'organisation de la présidentielle en février 2024 pour revenir dans le jeu politique, Boubou Cissé vient de refaire surface. Tout en dissimulant sa zone de résidence, il a publié une déclaration dans laquelle il joue à la Cassandra annonçant la chute prochaine du Mali. Se faisant le prophète, Boubou Cissé prédit la fin du Mali qu'il compare à un monde de géant dont la déchéance pourrait commencer bientôt. Tous les malheurs sont souhaités par l'ancien Premier ministre parce que le gouvernement a annoncé le report des élections présidentielle, législative et régionale le 25 Septembre dernier.

Dans sa déclaration, Boubou Cissé a déploré que deux élections maliennes de manière à ce devaient marquer le retour à une vie constitutionnelle normale afin que les citoyens et les citoyennes du Mali décident ensemble des réponses à apporter à la crise multidimensionnelle et complexe à laquelle le pays fait face.

Pour lui, le Mali a besoin d'une concertation qui rassemble les partis politiques, les acteurs économiques, les syndicats de travailleurs, les organisations patronales, les associations, les représentants de la société civile, les leaders religieux, communautaires et traditionnels, les leaders d'opinion. Boubou est convaincu que dans l'impasse politique ou nous nous trouvons désormais, il devient urgent de réunir et d'associer ces forces vives malienne de manière

que chacun dise ce qu'il peut faire avec ce qu'il sait faire. La résurgence de conflits armés met en péril notre avenir en tant que Nation, en tant que peuple, un et indivisible. Et dans l'immédiat ag l'insécurité les difficultés économiques, les difficultés sociales. Tout ce qui importe pour l'ancien Premier ministre est le retour à l'ordre constitutionnel. C'est-à-dire l'organisation des élections pour écarter du pouvoir les militaires et leurs associés civils: Il s'agit pour lui d'ériger l'impunité pour groupes armés ayant endeuillé des villages, des villes et même tout le pays. Ainsi, il pense que considérer que seules les autorités ont la charge de dégager les obstacles qui entravent notre chemin, serait une erreur fatale pour tous: Mais une question est sur toutes les lèvres depuis cette sortie: où se cache Boubou Cissé après la chute du régime de Bazoum au Niger qui lui avait accordé l'asile ?

D.K.
La Sirène

Moussa ag Acharatoumane sur l'accord d'Alger : "Ni le gouvernement, moins encore la CMA, n'ont déclaré quitter l'accord"

Moussa Ag Acharatoumane, secrétaire général du Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA) reste confiant en l'avenir de l'Accord, bien que le processus de paix est affecté avec ce qui se passe sur le terrain entre la CMA et le gouvernement. D'après lui jusque-là ni la Coordination des mouvements de l'Azawad moins encore le gouvernement n'ont déclaré quitter l'Accord.



Avec le regain de tensions entre la Coordination des mouvements de l'Azawad et gouvernement au nord du Mali depuis le mois d'août, bon nombre d'analystes et commentateurs affirment déjà de facto la mort de l'Accord de paix issu du processus d'Alger.

Pour Moussa Ag Acharatoumane, secrétaire général du Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA), l'Accord de paix est toujours jouable bien que le processus de paix soit affecté avec ce qui se passe actuellement sur le terrain, car aucune des deux parties n'a déclaré quitter l'Accord. Selon lui, il n'y a pas d'autre alternative à l'Accord.

"Mon constat est aussi que personne n'a déclaré qu'il a quitté l'Accord ni les mouvements de la CMA, ni le gouvernement. Même s'il y a des affrontements, aucun de ces acteurs n'a déclaré la fin de l'Accord. Donc, pour moi ce texte reste toujours un cadre qui nous permet de nous retrouver et de continuer à travailler ensemble", a-t-il rappelé.

D'après M. Acharatoumane, les uns et les autres doivent regarder cela et saisir l'opportunité de revenir autour de la table pour discuter dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord.

Il a précisé que l'Accord d'Alger de 2015 traite tous les problèmes entre les deux parties et a permis d'avoir une certaine paix et accalmie pendant huit ans.

Ousmane Mahamane
Source : Mali Tribune

Commune rurale de liberté Dembaya : Le VEGAL sur les traces de 5,95 millions de FCFA

Le bureau du vérificateur général s'est intéressé à la gestion de la commune rurale de liberté Dembaya, au titre des exercices 2020, 2021 et 2022 pour s'assurer de la régularité et de la sincérité des opérations de recettes et de dépenses ainsi que de la conformité des actes des organes délibérant et exécutif de ladite commune.

Avec le regain de tensions entre la Coordination des mouvements de l'Azawad et gouvernement au nord du Mali depuis le mois d'août, bon nombre d'analystes et commentateurs affirment déjà de facto la mort de l'Accord de paix issu du processus d'Alger.

Les travaux de vérification ont porté sur la mobilisation des recettes et leur reversement, l'exécution des dépenses, la gouvernance administrative, la gestion domaniale et foncière, l'état civil et la comptabilité-matières.

Le Vérificateur général a transmis et dénoncé des faits au président de la Section des comptes de la Cour suprême et au procureur de la République chargé du Pôle national économique et financier relativement : au paiement de travaux non exécutés pour un montant de 2 152 500 F CFA, au non-recouvrement de loyers de magasins pour un montant de 2 260 000 FCFA, au non-recouvrement des recettes issues des tickets de sortie de véhicules de transport pour un montant de 275 000 F CFA, au non-recouvrement de taxes des stations pour un montant de 810 000 F CFA.

Il a aussi transmis au directeur général des impôts le non-recouvrement des droits de patente sur des marchés publics pour un montant de 455 007 FCFA.

Source: BVG
Source : Mali Tribune



Santé mentale

Ces jeunes qui « perdent le nord » très tôt

Le monde a célébré la journée internationale de la santé mentale le 10 octobre dernier 2023. De plus en plus de jeunes souffrent de trouble mental. Les spécialistes de la santé mentale expliquent le phénomène par plusieurs facteurs.

La consommation abusive des stupéfiants, les mauvaises fréquentations entre les jeunes, le stress sont autres les causes de ces troubles mentaux, chez les jeunes indiquent des psychiatres. La population s'inquiète de l'augmentation du nombre de jeunes malades mentaux. « Il y a beaucoup de jeunes ces temps-ci qui ont des déficiences mentales, cela est dû, aux effets de la drogue, des stupéfiants. On peut dire qu'il y a aussi des cas qui sont divins », constate un jeune de Bamako. Un autre argumente « il y a le stress aussi maintenant il y a des jeunes filles qui prennent des excitants grâce aux mauvaises fréquentations »

Accentuer la sensibilisation

Selon les spécialistes de la santé, les maladies mentales lorsqu'elles deviennent aiguës sont incurables. Ainsi, pour lutter contre ces pathologies, le psychologue Hamidou Traoré, préconise des mesures préventives et curatives. « La première des choses c'est de sensibiliser les jeunes adolescents. En plus de ça on doit lutter contre la prolifération des stupéfiants. Il faut revaloriser l'éducation familiale, et de solliciter une intervention spécialisée auprès d'un professionnel de la santé » conseille le psychologue Hamidou Traoré

Il précise cependant que certains troubles mentaux peuvent avoir des causes divines ou innées.

Studio Tamani



Sécurité sociale

La CMSS à l'école de la CNOPS du MAROC

Tout comme à Abidjan et à Tunis où se sont rendues deux équipes auprès de la Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat (CGRAE) d'Abidjan et les Organismes de Prévoyance Sociale de Tunis, une délégation de la Caisse Malienne de Sécurité Sociale (CMSS) séjourne à Rabat auprès de la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS).

Cette mission d'une semaine a pour objectif de renforcer la compétence des administrateurs et des cadres qui composent la délégation dans la gestion de l'assurance maladie. Au regard de la vitalité de l'expérience de la CNOPS dans la gestion de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), les membres de la mission vont examiner en profondeur le dispositif de gestion de l'AMO de celle-ci : le processus d'immatriculation, la liquidation, le contrôle médical, le paiement des prestations, le système d'information, la digitalisation des processus, les services en ligne et l'extranet. Selon le directeur de la Prestation de Liquidation AMO, Dr Amadou Abdoulaye Diallo, cette visite permettra à la CMSS de renforcer da-

vantage les compétences dans la gestion de l'AMO et plus particulièrement dans la lutte contre les fraudes.

Se référant aux progrès réalisés par la CNOPS en matière de gestion financière de l'AMO, l'administrateur Abdrahamane HINFA TOURE a indiqué, au nom de la délégation malienne, que la CNOPS est la destination idéale pour éclairer davantage le leadership de la CMSS sur la gestion de l'Assurance Maladie Obligatoire.

Ce fut ensuite le Directeur Général de la CNOPS, Abdelaziz Adnane d'expliquer que tout comme la CMSS, sa structure gère l'assurance maladie du secteur public, et de confirmer sa disponibilité pour accompagner la CMSS dans l'atteinte des objectifs assignés.

En marge des travaux, la délégation a rencontré certaines personnalités du système de protection social du Maroc parmi lesquels le Directeur de la Protection Sociale des Travailleurs, le président de la Mutuelle Générale du personnel des administrations publiques, le président de la Mutuelle des Forces Auxiliaires, le président de la Mutuelle de la Police entre autres.

Fatoumata Mah Thiam KONE, CCOM-RP/CMSS





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Commerce : Les limites du Mali

Un code-barres est une représentation graphique d'informations sous forme de lignes parallèles, généralement imprimée sur des étiquettes ou des emballages de produits. Ces lignes parallèles sont des combinaisons de barres noires et blanches qui encodent des données spécifiques.



Les codes-barres sont utilisés entre autres pour la traçabilité des produits. Ils permettent d'automatiser et de faciliter la collecte de données, ce qui réduit les erreurs humaines et accélère les processus.

Les productrices et les structures d'encadrement se plaignent des limites que le manque de traçabilité de la production nationale leur impose. "Nous produisons du sésame, du beurre de karité du pois sucré. Des commerçants de pays voisins

viennent acheter, et devant nous, les ensachent sous le label made in..., de leur pays, alors qu'il s'agit de produits de notre terroir", explique Fatoumata Koné, une transformatrice de pois sucré venu de Koutiala et membre d'un regroupement soutenu par Helvetas.

"La traçabilité des produits agricoles fait référence à la capacité de suivre le parcours d'un produit agricole depuis son origine jusqu'à sa destination finale. Cela implique de connaître l'ensemble du processus

de production, de transformation, de distribution et de vente d'un produit agricole donné. La traçabilité des produits agricoles est essentielle pour garantir la sécurité alimentaire, la qualité des produits, la gestion des rappels en cas de problème, la conformité aux réglementations, et elle permet également d'établir la confiance des consommateurs", explique un membre de l'encadrement paysan.

Aujourd'hui, pour les questions de sécurité alimentaire justement, et de

confiance, il est important, soutient notre interlocuteur, de connaître l'origine du produit agricole, y compris la ferme ou la parcelle agricole d'où il provient. L'historique complet, depuis la production jusqu'à la distribution, est enregistré pour chaque lot de produits, ce que le code-barres permet.

La mise en place d'un système de traçabilité efficace des produits agricoles nécessite une collaboration entre les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les régulateurs gouvernementaux et les entreprises de technologie de l'information. Des avancées technologiques telles que les bases de données informatisées, les systèmes de suivi des produits et les codes-barres ont grandement facilité la mise en œuvre de la traçabilité des produits agricoles. Cela contribue à améliorer la sécurité alimentaire, la qualité des produits et la transparence dans l'industrie alimentaire.

Un pays n'a pas de code-barres en tant que tel, mais il peut mettre en place un système de codage ou

d'étiquetage unique pour les produits qui sont soit produits soit vendus sur son territoire. Ce système permet d'identifier de manière distincte les produits originaires de ce pays ou produits selon ses normes spécifiques.

Un exemple célèbre de système d'identification de produits lié à un pays est l'Indication géographique protégée (IGP) de l'Union européenne, qui attribue des labels spécifiques aux produits alimentaires et agricoles provenant de régions géographiques particulières.

La mise en place d'un système de traçabilité nécessite des infrastructures, des ressources et des efforts coordonnés, ce qui peut parfois être un défi pour les pays en développement.

Cependant, la traçabilité des produits agricoles peut être réalisée sans nécessairement utiliser des codes-barres. D'autres méthodes de suivi et de traçabilité comme l'enregistrement manuel des données, l'utilisation de formulaires papier,

ou même l'identification visuelle des produits, peuvent être employées lorsque les ressources technologiques sont limitées.

Aujourd'hui, dans tous les cas, il est indispensable que le Mali développe son commerce par la formation des agriculteurs et des acteurs de la chaîne d'approvisionnement sur l'importance de la traçabilité et sur les méthodes de collecte de données.

Le gouvernement devrait surtout investir dans l'infrastructure technologique nécessaire pour prendre en charge les systèmes de traçabilité, y compris les scanners de codes-barres, les bases de données informatisées, et les systèmes de gestion de l'information. Nous devons également travailler en étroite collaboration avec des organisations internationales, des ONG, et d'autres partenaires pour obtenir un soutien technique et financier pour la mise en place de systèmes de traçabilité.

Alexis Kalambry
Source : Mali Tribune

Gestion des marchés des routes : Plus de 4,641 milliards FCFA d'irrégularités financières

Le Végal s'est intéressé à la gestion des marchés de construction, de réhabilitation et de contrôle des routes, au titre des exercices 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020. La vérification a porté sur les modes de passation, le processus de sélection des attributaires, l'exécution, le suivi et le contrôle des travaux et le règlement des marchés.

Les infrastructures routières constituent un des principaux facteurs de désenclavement intérieur et extérieur. Au Mali, l'état des routes à l'intérieur des villes et sur les tronçons d'échanges entre communautés n'est pas satisfaisant. Malgré des efforts financiers consentis dans ce secteur, des plaintes se font entendre partout et à tout moment.

Irrégularités administratives

Plusieurs irrégularités administratives ont été décelées par l'équipe de vérification du Bureau du Vérificateur général. Pour y remédier, la mission de vérification a recommandé au ministre des Transports et des Infrastructures de soumettre à l'approbation du conseil des ministres toutes les conventions de maîtrise

d'ouvrage déléguée dont le montant atteint le seuil requis ; respecter les procédures de passation par entente directe et exiger, des services techniques, une planification cohérente du coût des projets.

Au directeur général des routes, il a été demandé d'exiger des titulaires des marchés de travaux les polices d'assurance requises avant tout



commencement d'exécution des travaux.

Quant au directeur des finances et du matériel du ministère des Transports et des Infrastructures, il doit éviter toute négociation avec les attributaires de marchés de travaux passés par appel d'offres ; d'effectuer tous les règlements sur les comptes bancaires mentionnés dans les conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée. Il se doit aussi de respecter les procédures de gestion des fonds des projets tout comme le régisseur d'avances du ministère chargé des Routes.

Le Vérificateur général a transmis et dénoncé des faits au président de la Section des comptes de la Cour suprême et au procureur de la République chargé du Pôle national économique et financier relativement à l'octroi d'avantages indus à des agents fonctionnaires de la direction

nationale des routes par le ministre chargé des Routes et le DFM pour un montant de 1 182 104 094 F CFA ; au maintien irrégulier par le DFM d'un marché de travaux d'une entreprise défaillante avec le non-remboursement de l'avance de démarrage pour un montant de 585 355 952 F CFA ; à la conclusion irrégulière des conventions de maîtrise d'ouvrage déléguée par le ministre chargé des Routes ordonnant à l'Agetipe-Mali de passer des marchés par entente directe ; au non-reversement des produits issus de la vente des DAO au Trésor public par le DFM pour un montant de 8 500 000 F CFA ; à la validation et au paiement de dépenses sans pièces justificatives par le chef de la division travaux, contrôle et technologie de la DNR, des bureaux de contrôle et le DFM pour un montant de 7 004 725 F CFA ; à la non-application des pénalités de retard par le chef de la division

des travaux, contrôle et technologie de la DNR et les chefs de projet, sur les décomptes pour un montant de 474 123 940 F CFA ; à la non-application des pénalités de retard sur des travaux par le directeur technique de l'Agetipe pour un montant de 1 453 436 F CFA ; à l'élimination irrégulière, par la commission d'analyse des offres de l'Agetier, d'une entreprise avec une offre conforme lors de l'évaluation du lot 3 d'un marché de travaux issu de la convention n°324 de l'Agetier-Mali ; à la réception de travaux non exécutés par les commissions de réception de la route Yanfolila-Kalana pour un montant de 168 480 000 F CFA et, enfin, à la réception par les commissions de réception de la construction de travaux non exécutés du pont de Dioïla et ses voies d'accès de l'Agetipe-Mali pour un montant de 15 000 000 F CFA.

■ Source : BVG
Source : Mali Tribune

Des centrales nucléaires au Burkina et au Mali? Vers une autonomie énergétique?



L'agence russe de l'énergie atomique, Rosatom, a annoncé avoir signé un accord de coopération avec le Mali pour développer l'énergie nucléaire civile. La Russie prévoit de construire une centrale

nucléaire au Burkina Faso et de coopérer avec le Mali dans le domaine du nucléaire civil. Moscou a renforcé sa présence en Afrique ces dernières années.

La Russie cherche à renforcer ses liens diplomatiques et sécuritaires avec l'Afrique depuis le début de l'invasion de l'Ukraine, rivalisant ainsi avec la France dans certains pays.

Vendredi 13 octobre, la Russie a annoncé avoir signé des accords avec le Mali et le Burkina Faso dans le but de développer le secteur nucléaire civil de ces pays. Ces accords ont été finalisés lors de la Semaine russe de l'énergie qui s'est tenue à Moscou.

Le gouvernement du Burkina Faso a signé un mémorandum d'entente pour la construction d'une centrale nucléaire afin de répondre aux besoins énergétiques de sa population. Le Burkina Faso importe une grande partie de son électricité de ses voisins. Fin 2020, seuls 22,5 % des Burkinabés avaient accès à l'électricité, selon la Banque africaine de développement.

Une délégation malienne a signé un protocole d'accord avec Rosatom à Moscou, portant sur la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie atomique. Ce document concerne principalement le développement de l'infrastructure nucléaire du Mali, la formation du personnel, les installations de recherche nucléaire et l'énergie nucléaire, ainsi que la sensibilisation du public à cette énergie. La Russie est déjà présente au Mali, notamment par le biais de ses instructeurs militaires.

Rosatom a également annoncé avoir signé un accord de coopération avec le Mali voisin pour développer le nucléaire civil. Ce document porte principalement sur le développement de l'infrastructure nucléaire du Mali, la formation du personnel, les installations de recherche nucléaire et l'énergie nucléaire, ainsi que la sensibilisation du public à cette énergie.

Pour l'instant, il n'y a qu'une seule centrale nucléaire sur le continent africain, en Afrique du Sud, à Koeberg, près du Cap. Selon la chercheuse sud-africaine spécialisée en structure nucléaire Iyabo Usman, le Burkina Faso ne dispose pas de personnel qualifié suffisant pour faire fonctionner une centrale nucléaire et devra donc faire appel à du personnel étranger. Elle évoque également une compétition entre la Chine et la Russie en matière d'investissements dans les centrales nucléaires sur le continent. Depuis l'accession au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré, Ouagadougou s'est éloigné de Paris, son partenaire historique et ancienne puissance coloniale, en obtenant notamment le départ des soldats français de son territoire en février. La France était engagée militairement aux côtés de

l'armée malienne contre les djihadistes depuis 2013. En janvier 2022, la junte a même expulsé l'ambassadeur français.

De son côté, la Russie cherche à renforcer ses liens diplomatiques et sécuritaires avec l'Afrique depuis le début de l'invasion de l'Ukraine, faisant concurrence à la France dans certains pays.

■ **Binadjan Doumbia**

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

**Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com
Site: www.malikile.com**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

COREN: Le défi du vivre ensemble

Un code-barres est une représentation graphique d'informations sous forme de lignes parallèles, généralement imprimée sur des étiquettes ou des emballages de produits. Ces lignes parallèles sont des combinaisons de barres noires et blanches qui encodent des données spécifiques.



Les codes-barres sont utilisés entre autres pour la traçabilité des produits. Ils permettent d'automatiser et de faciliter la collecte de données, ce qui réduit les erreurs humaines et accélère les processus.

Les productrices et les structures d'encadrement se plaignent des limites que le manque de traçabilité de la production nationale leur impose. "Nous produisons du sésame, du beurre de karité du

pois sucré. Des commerçants de pays voisins viennent acheter, et devant nous, les ensachent sous le label made in..., de leur pays, alors qu'il s'agit de produits de notre terroir", explique Fatoumata Koné, une transformatrice de pois sucré venu de Koutiala et membre d'un regroupement soutenu par Helvetas.

"La traçabilité des produits agricoles fait référence à la capacité de suivre le parcours d'un produit agricole

depuis son origine jusqu'à sa destination finale. Cela implique de connaître l'ensemble du processus de production, de transformation, de distribution et de vente d'un produit agricole donné. La traçabilité des produits agricoles est essentielle pour garantir la sécurité alimentaire, la qualité des produits, la gestion des rappels en cas de problème, la conformité aux réglementations, et elle permet également d'établir la confiance des consommateurs", explique un

membre de l'encadrement paysan.

Aujourd'hui, pour les questions de sécurité alimentaire justement, et de confiance, il est important, soutient notre interlocuteur, de connaître l'origine du produit agricole, y compris la ferme ou la parcelle agricole d'où il provient. L'historique complet, depuis la production jusqu'à la distribution, est enregistré pour chaque lot de produits, ce que le code-barres permet.

La mise en place d'un système de traçabilité efficace des produits agricoles nécessite une collaboration entre les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les régulateurs gouvernementaux et les entreprises de technologie de l'information. Des avancées technologiques telles que les bases de données informatisées, les systèmes de suivi des produits et les codes-barres ont grandement facilité la mise en œuvre de la traçabilité des produits agricoles. Cela contribue à améliorer la sécurité alimentaire, la qualité des produits et la transparence dans l'industrie alimentaire.

Un pays n'a pas de code-barres en tant que tel, mais il peut mettre en place un système de codage ou d'étiquetage unique pour les produits qui sont soit produits soit vendus sur son territoire. Ce système permet d'identifier de manière distincte les produits originaires de ce pays ou produits selon ses normes spécifiques.

Un exemple célèbre de système d'identification de produits lié à un pays est l'Indication géographique protégée (IGP) de l'Union européenne, qui attribue des labels spécifiques aux produits alimentaires et agricoles provenant de régions géographiques particulières.

La mise en place d'un système de traçabilité nécessite des infrastructures, des ressources et des efforts coordonnés, ce qui peut parfois être un défi pour les pays en développement.

Cependant, la traçabilité des produits agricoles peut être réalisée sans nécessairement utiliser des codes-barres. D'autres méthodes de suivi et de traçabilité comme l'enregistrement manuel des

données, l'utilisation de formulaires papier, ou même l'identification visuelle des produits, peuvent être employées lorsque les ressources technologiques sont limitées.

Aujourd'hui, dans tous les cas, il est indispensable que le Mali développe son commerce par la formation des agriculteurs et des acteurs de la chaîne d'approvisionnement sur l'importance de la traçabilité et sur les méthodes de collecte de données.

Le gouvernement devrait surtout investir dans l'infrastructure technologique nécessaire pour prendre en charge les systèmes de traçabilité, y compris les scanners de codes-barres, les bases de données informatisées, et les systèmes de gestion de l'information. Nous devons également travailler en étroite collaboration avec des organisations internationales, des ONG, et d'autres partenaires pour obtenir un soutien technique et financier pour la mise en place de systèmes de traçabilité.

Alexis Kalambry

Source : Mali Tribune

L'annulation de la marche : Quand les leaders religieux pèsent dans la balance politique malienne

Le Mali, un pays en proie à des enjeux religieux et sociaux, continue de se battre pour une transition politique stable après la chute du régime d'Ibrahim Boubacar Keita (IBK). Au cœur de cette transition, les leaders religieux jouent un rôle crucial, avec l'Imam Mahmoud Dicko et le Président du Haut Conseil Islamique, Cherif Ousmane Madani HAIDARA, en tête de la scène. Le récent épisode de l'annulation d'une marche pacifique organisée par la Coordination des mouvements, associations et sympathisants (CMAS) a mis en évidence leur influence dans le pays.

L'influence internationale de l'Imam Mahmoud Dicko et son impact sur la situation au Mali

Bamada.net- Le Président du Haut Conseil Islamique, Cherif Ousmane Madani HAIDARA, est un leader religieux de renom au Mali. Il a récemment recommandé

l'annulation de la marche organisée par la CMAS, une recommandation qui a été acceptée. Cette décision a suscité des débats animés au sein de la population malienne, soulig-

nant les divisions existantes dans le pays.

L'Imam Mahmoud Dicko, qui avait été un acteur central de la chute d'IBK, a joué un rôle clé dans



l'ascension des militaires venus achever la lutte. Il a également apporté son soutien aux militaires qui sont actuellement au pouvoir, dont le chef est le Colonel Assimi Goïta. Le groupe de cinq colonels, composé également du Colonel Modibo Koné, du Colonel Sadio Camara, du Colonel Malick Diaw et du Colonel Ismael Wague, est maintenant aux commandes du Mali. Cette transition politique a mis en lumière le rôle majeur que peuvent jouer les leaders religieux dans la région pour influencer les actions politiques.

La Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants (CMAS) est un acteur actif sur la scène politique malienne, soutenant à la fois la transition civile et l'armée. Le fait qu'ils aient accepté la recommandation de l'Imam Dicko indique leur respect envers les figures religieuses et leur volonté de travailler en collaboration pour une transition politique pacifique.

L'implication de l'Imam Dicko dans la médiation souligne son influence significative dans la région. Son soutien à la recommandation

de reporter la marche indique probablement qu'il privilégie des solutions pacifiques et consensuelles pour résoudre les tensions politiques, marquant ainsi un tournant vers des méthodes de résolution de conflits basées sur des valeurs séculaires.

La CMAS met l'accent sur la promotion d'une transition civile en accord avec l'ordre constitutionnel, tout en soutenant l'armée, reflétant ainsi une approche équilibrée pour la stabilité politique. Les débats animés au sein de la population mettent en lumière les divisions et

les tensions politiques existantes au Mali, illustrant la complexité de la situation.

Le déplacement de l'imam Dicko en Arabie Saoudite souligne l'importance de ses liens internationaux et le respect qu'il suscite à l'échelle mondiale en tant que membre permanent de la Ligue Islamique Mondiale. Il est possible qu'il ait joué un rôle déterminant dans la décision d'annuler la marche.

En conclusion, l'annulation de la marche par la CMAS sous l'influence des leaders religieux, en particulier de l'imam Mahmoud Dicko, met en lumière l'importance des acteurs religieux dans le paysage politique malien. Cela suggère également une volonté de résoudre les conflits de manière pacifique et consensuelle, tout en poursuivant la mise en place d'une transition civile conforme à l'ordre constitutionnel. La situation politique complexe au Mali continue

d'évoluer, mais le rôle des leaders religieux ne fait aucun doute dans le maintien de la stabilité et la recherche de solutions pacifiques.

Sogolo Mussa

Source : Bamada.net

Journée locale des concertations sur le panafricanisme : Les Maliens ont l'ADN du panafricanisme

C'était lors d'une journée locale de concertation sur le panafricanisme au Mali, organisée au Mémorial Modibo Keita ce samedi 14 octobre 2023. L'objectif de cette journée était de rassembler les mouvements, les organisations et les individus qui se sentent panafricanistes afin de contribuer à unifier leurs idées et leurs principes, et d'établir une ligne directrice pour le panafricanisme malien.

Au cours de cette journée, les participants ont été informés sur la définition des concepts tels que le nationalisme, le souverainisme et le panafricanisme, ainsi que leur fonctionnement, par M. Seydou TOGOLA. Ensuite, le journaliste écrivain Daouda TEKETE a animé la discussion principale sur les fondements et les valeurs du panafricanisme au Mali. En fin de journée, les participants se sont réunis en groupes de travail pour élaborer un code éthique ainsi que des bases et des directives pour le panafricanisme au Mali.

Mme Souadou Diabate, une femme

moderne et courageuse, fervente panafricaniste, a pris l'initiative d'organiser cette journée locale de concertation sur le panafricanisme au Mali. Selon elle, aujourd'hui comme hier, le Mali est le porte-étendard du panafricanisme, depuis l'époque pré-indépendance en 1946 avec la création du RDA dans la salle d'indépendance du Lycée Technique, jusqu'à aujourd'hui. Elle ajoute que dans nos coutumes, comme nous pouvons le constater avec l'hymne national et les pionniers, nos parents nous ont toujours montré que le Mali et l'Afrique sont indissociables. Aujourd'hui, les Maliens ont l'ADN du panafricanisme en eux, le prouvant par leur courage pour une Afrique libre et libérée.

Selon M. Seydou TOGOLA, une idéologie n'a de sens que lorsqu'elle est concrétisée. Le patriotisme ne doit pas être vécu seulement en théorie, mais doit être appris concrètement. Nous devons le vivre car nous ne ressentons pas seulement l'appartenance à une

famille, mais aussi à une patrie, à une nation, et nous devrions être prêts à nous sacrifier pour cette partie et pour cette nation. Plus nous nous donnons pour notre pays, mieux nous sommes.

Daouda TEKETE explique à son tour que le panafricanisme est également un ensemble d'idées qui mettent l'accent sur l'unité culturelle et l'indépendance politique de l'Afrique, ainsi que sur le désir de moderniser l'Afrique sur la base de l'égalité des droits. Les devises du panafricanisme étaient "la rédemption de l'Afrique" et "l'Afrique aux Africains". Le mouvement panafricain a défendu les causes des peuples africains contre l'esclavage, la discrimination raciale, la conquête coloniale et la domination. Ces coalitions nationales étaient de larges alliances entre les partis politiques progressistes de l'époque, les mouvements ouvriers, les jeunes, les femmes, les paysans et les autres organisations de masse inspirées par les valeurs progressistes de



libération nationale, de démocratie et de transformation qualitative des relations sociales en Afrique.

D'autre part, le mouvement progressiste africain a davantage promu sa propre cause en développant des liens avec le mouvement progressiste en Asie et en Amérique latine. Les dynamiques de Bandoeng, au sein desquelles les dirigeants progressistes africains

tels que Gamal Abdel Nasser, Kwame Nkrumah, Modibo Keïta, Jomo Kenyatta, Odinga Odinga, Julius Nyerere, Sekou Touré, etc., ont joué un rôle décisif avec leurs homologues asiatiques, ont accéléré la décolonisation de l'Afrique.

Ainsi, à travers le panafricanisme et les diverses luttes anticoloniales, le mouvement progressiste africain

a atteint son principal objectif qui était de renverser le cours de l'histoire jusqu'alors marqué par l'initiative des puissances coloniales. Selon les mots de Kwame Nkrumah, le royaume politique a été demandé et a été gagné.

Bokoum Abdoul Momini

www.malikile.com

Mois de la solidarité : JAMA'AT ISLAMIQUE AHMADIYYA Mali fait don de 3000 vêtements aux plus démunis

La Jama'at Islamique Ahmadiyya Mali n'est pas restée en marge dans ce mois de la solidarité. Elle a perpétué sa tradition à travers des dons de vêtements aux enfants des familles démunies lors de cette 26ème édition du genre, le dimanche 8 octobre 2023 à Titiboubougou.

Les enfants d'environ 34 localités du Mali ont bénéficié d'un important lot de vêtements de la Jama'at Islamique Ahmadiyya Mali. Une action qui rentre dans le cadre du mois de la solidarité et de l'exclusion sociale. Mieux encore, elle a organisé une séance de collecte de sang pour en faire don aux structures compétentes. Des actes de générosité qui cadre parfaitement avec leur vision de venir en aide aux personnes nécessiteuses, aux organisations et associations focalisées sur l'action sociale.

Selon son Secrétaire général, Mamadou Daou, la présente cérémonie porte sur le don d'habits en direction des enfants orphelins et ceux dont les parents sont démunis. Vu le contexte difficile que traverse notre pays, M. Daou a estimé que c'est en ce moment, que ces enfants et orphelins dans le besoin ont fort besoin de leur soutien inconditionnel. Et de préciser que leurs dons n'ont pas de coloration ni religieuse, ni ethnique, mais seulement s'orientent en direction des enfants.

Dans son exposé, il a laissé entendre que si l'an passé, le don portait sur 2.560 unités, que cette année 2023 ce nombre connaît une hausse de 384

unités, ce qui fait un total de 2944 habits, toutes catégories confondues. « Après la remise symbolique, il sera réparti entre trente – huit (38) localités où sont installées les représentants de la Jama'at Islamique Ahmadiyya au Mali. Ces derniers auront la charge de les transmettre aux réels bénéficiaires ou aux structures qui sont chargées à cet effet », a indiqué le secrétaire général.

Toutefois, il a informé les organisations caritatives qui œuvrent dans le domaine des enfants dans la ville de Bamako, qu'elles seront-elles aussi dotées. Par ailleurs, pour mettre la cerise sur le gâteau, dira-t-il, « la Jama'at Islamique du Mali organise simultanément une campagne de don de sang, sous le contrôle du Centre National de transfusion sanguine », conclut-il.

Quant au président Zafar Ahmad Butt, il dira que la Jama'at Islamique Ahmadiyya Mali est une communauté internationale qui agit en faveur des plus démunis mais surtout aux orphelins. « Chaque année, notre calife accorde un budget pour les orphelins et les enfants qui sont dans le besoin. Hormis le mois de la solidarité, nous faisons aussi des dons pendant le mois du Ramadan et la fête de Tabaski pour ces enfants et

des femmes », a-t-il dit.

Concernant les doléances des invités en termes de besoins, il dira qu'il en prend note et qu'en fonction de leur moyen, ils tenteront de les satisfaire dans la mesure du possible. En dehors des dons, M. Butt a mis un accent particulier sur le rôle que joue leur centre de formation en couture, en informatique et dans l'apprentissage de l'anglais dans l'avenir de ces enfants. « Il y a beaucoup de familles démunies et d'orphelins mais si ensemble nous faisons des efforts, cela va donner une atmosphère de satisfaction en faveur de ces enfants, veuves et familles en difficultés », ajoute-t-il.

En outre, les responsables des associations qui viennent en aide aux veuves, aux enfants et aux familles démunies ont tous adressé leur vives et chaleureuses remerciements à la Jama'at Islamique Ahmadiyya Mali pour leur action sociale en ce mois de la solidarité. A noter que les localités qui ont bénéficié de ces dons sont les suivantes : Bamako, Kayes, Kita, Kati, Kasséla, Dioïla, Koulikoro, Dogodoumacoura, Dio, Ségou, Banamba, Niono, Bla, Kignan, Koumantou, Kolokani, Cézana Gare, Koutiala, San, Diédiéni, Diéma, Mopti, Kadiolo, Yanfolila, Bougouni, Quéléssé-

bougou, Tioribougou, Djéné,
Sikasso, Sanankoroba, Fana,
Nioro, Kangaba, Nara, Kolon-

diéba Sidoba, Doumba, Nioro.

L'Observatoire

Ahmadou Sékou Kanta
Source : Maliexpress.net



Rétablissement d'Ousmane Sonko sur les listes électorales : Une décision contestée dans un climat tendu



Le tribunal de Ziguinchor, où Ousmane Sonko s'était inscrit sur les listes électorales, a rendu une décision concernant le recours contre sa radiation arbitraire. Cette décision a été prise dans des circonstances difficiles, marquées par un climat délétère et un manque de respect envers l'institution judiciaire, imputable au pouvoir exécutif et à ses agents.

Les agents de l'État ont d'abord perturbé l'audience en suggérant au juge de se récuser, arguant que ce dernier aurait un frère conseiller municipal à la mairie de Ziguinchor, une institution dirigée par Ous-

mane Sonko. Malgré la demande du juge de suivre la procédure légale pour une éventuelle récusation, l'agent judiciaire de l'État et les avocats d'Adji Raby Sarr, engagés par l'État du Sénégal, ont continué à perturber la salle avant de permettre la poursuite des plaidoiries.

Après 13 heures de plaidoiries, à 22 heures, l'agent judiciaire de l'État a de nouveau interrompu les débats pour remettre au juge un document rédigé à la hâte, l'informant que l'État du Sénégal avait déposé une demande de récusation à l'encontre du juge auprès du Président de la Cour d'Appel de Ziguinchor.

Le juge a rejeté cette tentative et a poursuivi l'audience, constatant que la procédure n'avait pas été correctement suivie par l'État, habitué à recourir à la force et à violer les règles de procédure.

Le point culminant de cette atmosphère de terreur d'État a été atteint lorsque l'électricité a été subitement coupée, plongeant la salle dans l'obscurité. C'est à ce moment-là que le juge a ordonné la clôture des débats et a annoncé qu'il se retirait pour délibérer et rendre sa décision. Contraint de travailler à la lueur d'une lampe de poche, le juge a rédigé sa déci-

sion qui a mis à mal tous ceux qui s'opposent à l'État de droit et au système démocratique, fruits de longues luttes et de conquêtes du peuple sénégalais.

Le tribunal a statué sur sa propre compétence, qui est celle du lieu d'inscription sur les listes électorales et du lieu de vote de l'électeur concerné, Ousmane Sonko.

Cette décision, bien que rendue dans des conditions difficiles, rétablit Ousmane Sonko sur les listes électorales, lui permettant de participer activement au processus démocratique. Elle a toutefois été vivement contestée par certains, qui remettent en question l'impartialité du tribunal et soulèvent des doutes sur l'intégrité de la procédure.

Il est essentiel de souligner que le respect de l'indépendance de la justice et le fonctionnement transparent des institutions judiciaires sont des piliers fondamentaux de toute démocratie. Il incombe aux autorités compétentes de garantir un climat favorable à l'exercice de la justice et de veiller à ce que les décisions judiciaires soient respectées et appliquées sans ingérence ni manipulation.

Le rétablissement d'Ousmane Sonko sur les listes électorales soulève des enjeux importants dans le contexte politique actuel au Sénégal. Il est crucial que toutes les parties prenantes fassent preuve de retenue, respectent les procédures légales et travaillent ensemble pour assurer un processus électoral transparent et équitable, garantissant ainsi la participation de tous les citoyens dans le respect de leurs droits démocratiques.

La requête mentionne une décision rendue par un juge concernant la radiation de Monsieur Ousmane Sonko des listes électorales au Sénégal. Selon cette décision, la radiation est déclarée nulle et son rétablissement est ordonné, avec effet immédiat. Cela signifie que Monsieur Sonko devrait recevoir immédiatement les fiches de parrainage nécessaires pour sa participation à la compétition électorale majeure de février 2024.

La requête souligne également que cette décision met en évidence les pratiques déloyales de l'État du Sénégal, qui compromettraient l'égalité des chances dans la compétition électorale. Il est souligné que les parrainages ont déjà commencé

depuis le 29 septembre 2023.

En outre, la requête mentionne l'importance de cette décision aux yeux des Sénégalais et de la communauté internationale, qui considèrent le juge comme indépendant et impartial, et attendent de voir comment l'État du Sénégal réagira à ce verdict. Il est également mentionné que persévérer dans l'illégalité et le banditisme d'État pour asservir les juges et le peuple est laborieux et que le peuple est rebelle et allergique à ses dirigeants en fin de règne.

Enfin, la requête fait référence à deux magistrats, Madame Marième DIOP GUËYE de la Cour Suprême et Sibasy Faye du tribunal d'instance de Ziguinchor, qui sont désormais entrés dans l'histoire du Sénégal en raison de leur rôle dans cette affaire.

Il convient de noter que, en tant qu'Assistant AI, je ne peux pas vérifier l'exactitude de ces informations ni fournir d'opinions sur la question. Cependant, je peux vous aider à comprendre les termes et les concepts mentionnés dans la requête.

Moctar Sow

BRICS

La banque monte en puissance pour concurrencer les institutions occidentales

Aujourd'hui, ils représentent près de 40% de la population mondiale et contribuent substantiellement à la croissance économique globale.

Face à la Banque mondiale et au FMI, largement perçues comme des extensions de la puissance économique occidentale, la Nouvelle Banque de Développement des BRICS se veut être une alternative, cherchant à remodeler l'architec-

ture financière mondiale et à proposer un modèle de développement plus inclusif et équilibré, tout en défendant les intérêts et les perspectives des économies émergentes.

La genèse des BRICS trouve ses racines dans la volonté d'un regroupement des économies émergentes pour offrir une contre-puissance aux institutions économiques dominantes occidentales. Originel-

lement conceptualisés comme les "BRIC" (Brésil, Russie, Inde et Chine) par Jim O'Neill de Goldman Sachs au début des années 2000, ces pays ont identifié un potentiel de collaboration vu leur croissance économique rapide et leur influence grandissante. Avec l'ajout de l'Afrique du Sud en 2010, les BRICS sont devenus une force notable sur la scène internationale, jouant un rôle majeur dans les affaires mondiales,



la géopolitique et les dynamiques économiques.

Aujourd'hui, ils représentent près de 40% de la population mondiale et contribuent substantiellement à la croissance économique globale. Face à la Banque mondiale et au FMI, largement perçues comme des extensions de la puissance économique occidentale, la Nouvelle Banque de Développement des BRICS se veut être une alternative, cherchant à remodeler l'architecture financière mondiale et à proposer un modèle de développement plus inclusif et équilibré, tout en défendant les intérêts et les perspectives des économies émergentes.

UNE MONTEE EN PUISSANCE ?

La Nouvelle Banque de développement (NDB) monte en puissance sur la scène internationale du financement. L'annonce récente d'un prêt de 100 millions de dollars à l'Afrique du Sud pour des projets d'infrastructures durables en est une preuve irréfutable. L'ob-

jectif de cet investissement est ambitieux : soutenir les énergies propres et renouvelables, étendre les infrastructures numériques et développer les infrastructures sociales du pays, avec l'optique d'une amélioration significative de la qualité de vie des Sud-Africains.

Cette initiative n'est pas une première entre la NDB et l'Afrique du Sud. En effet, un précédent prêt de 300 millions de dollars avait déjà été alloué aux énergies renouvelables. Les projets soutenus par la NDB ne sont pas uniquement axés sur l'économie, ils s'inscrivent également dans une perspective de développement durable. Madame Boitumelo Mosako, à la tête de la Banque de développement d'Afrique australe, souligne d'ailleurs que cette collaboration s'aligne parfaitement sur les objectifs de développement durable des Nations unies.

UNE VISION CLAIRE

La vision de la NDB, depuis sa création en 2015 par les BRICS, a tou-

jours été claire : mobiliser des fonds pour des projets d'infrastructure et de croissance durable. Mais ce n'est pas tout. L'institution montre également une ouverture croissante à de nouveaux membres. En effet, depuis 2021, des pays tels que le Bangladesh, l'Égypte ou encore les Émirats arabes unis ont rejoint les rangs de la NDB, et l'Uruguay est en passe de le faire.

Au fil des années, la NDB a su démontrer sa capacité à approuver et gérer d'importants financements. Avec une approbation de projets couvrant des domaines aussi variés que les transports, l'alimentation en eau, la protection environnementale ou les énergies vertes, la NDB s'affirme comme une concurrente sérieuse face aux institutions financières occidentales. En catalysant le développement dans ses pays membres et au-delà, la NDB semble prête à redéfinir les normes du financement international.

Source : Nouvelle tribune

Israël et Hamas : « Même les guerres ont des règles », affirme le chef de l'ONU



A lors que l'armée israélienne se prépare à une offensive terrestre à Gaza après l'attaque surprise du Hamas samedi dernier contre Israël, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a rappelé vendredi aux belligérants que « même les guerres ont des règles »

« Le droit international humanitaire et le droit des droits de l'homme doivent être respectés et défendus. Les civils doivent être protégés et ne jamais être utilisés comme boucliers », a déclaré le chef de l'ONU lors d'un point de presse avant de participer à une réunion à huis clos du Conseil de sécurité sur la situation au Proche-Orient.

LIBERER LES OTAGES

« Et tous les otages de Gaza doivent être libérés immédiatement », a-t-il ajouté. Selon lui, il est impératif que « toutes les parties – et ceux qui ont une influence sur elles – fassent tout leur possible » pour

atteindre ces objectifs.

Il a observé que la situation à Gaza avait atteint « un nouveau niveau dangereux », rappelant que « les horribles attaques terroristes du Hamas contre Israël, qui ont tué plus de 1 200 personnes et en ont blessé des milliers d'autres samedi dernier, ont été suivies par d'intenses bombardements sur Gaza qui ont déjà tué 1 800 personnes et en ont blessé des milliers d'autres ».

Après des jours de frappes aériennes, l'armée israélienne a ordonné aux Palestiniens de la ville de Gaza et de ses environs de se déplacer vers le sud du territoire. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) à Genève a appelé à annuler cette mesure et a dénoncé le siège complet de Gaza, estimant qu'il s'agissait d'une punition collective contre des civils, ce qui est strictement interdit par le droit international.

« Déplacer plus d'un million de per-

sonnes à travers une zone de guerre densément peuplée vers un endroit sans nourriture, sans eau ou sans logement, alors que l'ensemble du territoire est assiégé, est extrêmement dangereux – et dans certains cas, tout simplement impossible », a prévenu le Secrétaire général, notant que « les hôpitaux du sud de Gaza sont déjà à pleine capacité et ne pourront pas accueillir des milliers de nouveaux patients en provenance du nord ».

UN SYSTEME DE SANTE AU BORD DE L'EFFONDREMENT

« Le système de santé est au bord de l'effondrement. Les morgues débordent ; onze membres du personnel soignant ont été tués alors qu'ils étaient en service ; et il y a eu 34 attaques contre des établissements de santé ces derniers jours », a-t-il ajouté. « L'ensemble du territoire est confronté à une crise de l'eau car les infrastructures ont été endommagées et il n'y a pas d'élec-

tricité pour alimenter les pompes et les usines de dessalement ».

Il a souligné que le personnel des Nations Unies et ses partenaires travaillent 24 heures sur 24 pour soutenir la population de Gaza, et que l'Organisation pleurait les collègues qui ont été tués, « un nombre qui augmente de jour en jour ».

Le chef de l'ONU a précisé qu'il était en contact constant avec les dirigeants de la région, en se concentrant sur les moyens de réduire les souffrances et de prévenir une nouvelle escalade dangereuse en Cisjordanie ou ailleurs dans la région, en particulier dans le sud du Liban. Il a jugé inquiétants les échanges de tirs à travers la Ligne bleue, entre le Liban et Israël, et estimé qu'il fallait que « cela s'arrête ».

Il a réclamé « un accès humanitaire immédiat » dans tout Gaza, afin de pouvoir fournir du carburant, de la nourriture et de l'eau à tous ceux qui en ont besoin.

Le Secrétaire général a également dénoncé « la haine qui est attisée par ce terrible conflit – à travers le Moyen-Orient et dans le monde ». « Un langage déshumanisant qui incite à la violence n'est jamais acceptable », a-t-il affirmé, appelant tous les dirigeants à dénoncer l'antisémitisme, l'intolérance antimusulmane et les discours de haine de toutes sortes.

« Il est temps pour la communauté internationale de se rassembler autour de la protection des civils et de trouver une solution durable à ce cycle sans fin de mort et de destruction », a-t-il ajouté.

Hôpital Al-Shifa à Gaza. L'OMS prévient que les hôpitaux de la bande de Gaza sont à un point de rupture.

EVITER UNE CATASTROPHE HUMANITAIRE

Plus tôt dans la journée, son porte-parole, Stéphane Dujarric, lors d'un point de presse, avait indiqué que depuis jeudi soir le Secrétaire général et son équipe

étaient au téléphone et qu'il était « en contact permanent avec les autorités israéliennes, les exhortant à éviter une catastrophe humanitaire » à Gaza.

Le chef de l'ONU a également eu des contacts téléphoniques avec des représentants permanents à New York et d'autres responsables de la région, a précisé le porte-parole.

Il a ajouté que les efforts des Nations Unies au siège et sur le terrain se concentraient sur plusieurs points.

« Nous devons garantir un soutien total à l'ouverture de l'accès humanitaire à la bande de Gaza afin d'éviter de nouvelles pertes de vies civiles. Il est vital que les autorités israéliennes protègent tous les civils dans les abris de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, y compris les écoles, et qu'elles protègent tous les civils, point final », a-t-il dit. « Les installations des Nations Unies doivent être protégées à tout moment et ne doivent jamais être attaquées, conformément au droit international humanitaire ».

Des enfants marchent dans les ruines de maisons détruites par des frappes aériennes dans le camp de réfugiés Al Shati, à Gaza.

MOBILISER L'AIDE

L'ONU continue également de faire tout son possible « pour mobiliser une aide humanitaire vitale ». « Nos collègues du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ont lancé un appel éclair, ainsi que nos collègues de l'UNRWA, qui avait déjà désespérément besoin d'une aide financière avant cette crise et en a encore plus besoin maintenant », a-t-il ajouté, saluant le don du gouvernement jordanien.

Enfin, le porte-parole du Secrétaire général a déclaré qu'il fallait « garantir la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages détenus à Gaza » et « éviter que ce conflit ne s'étende à la Cisjordanie et à l'ensemble de la région ».

Source : ONU



Ligue des championnes : L'AS mandé dans la poule B

Club champion du Mali, l'AS Mandé représentera le Mali et la zone Ufoa-A à la prochaine édition de la Ligue africaine des Championnes. A l'issue du tirage au sort effectué le lundi 9 octobre à Abidjan, les Mandekaw ont hérité de la poule B.

C'est le lundi 9 octobre 2023 que la Confédération africaine de football a procédé au tirage au sort de la phase finale de la Ligue des championnes 2023. Lors du tirage, la Caf a réparti en deux poules les huit meilleurs clubs africains. Tête de poule du groupe A, les Ivoiriennes sont logées avec les Marocaines du SC Casablanca, les Tanzaniennes de JKT Queens et les Sud-africaines du Mamelodie Sundowns.

Vainqueurs de la dernière édition à domicile, les Marocaines de l'AS FAR sont dans la poule B en compagnie des Ghanéennes de Ampem Darkoa, des Equato-guinéennes de Huracanes en plus des championnes du Mali de l'AS Mandé. Pour ce tournoi à huit qui se déroulera du 5 au 19 novembre 2023, deux villes ivoiriennes

ont été retenues. Il s'agit de Korhogo et de San Pedro.

En attendant le coup d'envoi de la Can des Séniors en janvier-février, cette 3e édition de la Ligue des champions est un tournoi test pour la Côte d'Ivoire et ses installations sportives.

Manifestant son enthousiasme, le président de la Fédération ivoirienne de football, Yacine Idriss Diallo, a déclaré que : "La Côte d'Ivoire s'honore à accueillir cette prestigieuse compétition. Nous sommes reconnaissants à la Caf pour la confiance faite à notre beau pays ces dernières années. Nous avons été heureux et honorés d'abriter le 45e congrès de la Caf en juillet dernier. Aujourd'hui c'est la Women's Champions

League et dans quelques mois la Coupe d'Afrique des nations, Côte d'Ivoire 2023. Akwaba à tous en Côte d'Ivoire".

1. C. Composition des poules : Poule A

Athlético Abidjan (Côte d'Ivoire)
SC Casablanca (Maroc)
JKT Queens (Tanzanie)
Mamelodie Sundowns (AF. Sud)

Poule B

AS FAR (Maroc)
Ampem Darkoa (Ghana)
Huracanes (G. Équatoriale)
AS Mandé (Mali)

Source : Mali Tribune

**CAF WOMEN'S CHAMPIONS LEAGUE
CÔTE D'IVOIRE 23**

GROUP "A"

- ATHLETICO FC ABIDJAN
- SPORTING CLUB CASABLANCA
- JKT QUEENS
- MAMELODI SUNDOWNS

GROUP "B"

- ASFAR CLUB
- AMPEM DARKOA
- HURACANES FC
- AS MANDE

#CAFWCL

© MD / APS



Bélier (21 mars - 19 avril)

Probable situation d'urgence inattendue dans le domaine du travail. Ne la laissez pas vous déstabiliser et voyez cet imprévu comme une occasion de tester votre capacité à rebondir. Ce qui apparaît de prime abord comme une difficulté peut finalement être un challenge à relever. Vous disposez de tous les acquis et ressources nécessaires, alors n'ayez crainte. Votre gestion de la situation montrera que vous êtes un élément indispensable.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Travailler n'est pas ce qui vous passionne aujourd'hui. C'est même l'inverse ! Vous voulez même rester chez vous toute la journée ! Mais vous devrez faire votre maximum pour assurer votre poste pour ne pas créer de conflits. À la quête d'un emploi, vous l'aurez compris, ce n'est pas le bon jour pour décrocher un nouveau poste. Vous ne le voulez même pas. Mieux vaut oublier pour le moment. Vous reprendrez votre recherche demain.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Depuis quelques jours déjà, vous avez l'impression de vous enliser au travail. Cependant, cela va changer aujourd'hui ! Vous allez reprendre les rênes et développer votre notoriété au mieux. Votre organisation est exceptionnelle et se fait remarquer. Dans le cadre d'une recherche d'emploi, tout se passera bien, et vous pourriez aisément trouver des offres qui correspondent à vos envies. Postulez ! Votre candidature sera remarquée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Période prospère, tout vous sourit en ce moment. Les projets en cours avancent parfaitement et ceux à venir vous promettent les challenges que vous espérez. Sans compter que votre entourage professionnel vous apporte un soutien indéfectible. Votre nature engageante associée à vos compétences et à votre sérieux font de vous une personne indispensable à l'équipe. Vous êtes en plein épanouissement professionnel. Savourez !



Lion (22 juillet - 23 août)

« Le travail, c'est la santé », et vous l'avez bien compris. Seulement, à trop vouloir en faire, vous vous épuisez littéralement. C'est bien beau d'être à jour dans vos dossiers, et d'aider vos collègues lorsqu'ils vous le demandent, mais il y a un palier à ne pas franchir. Évitez de rentrer avec du travail encore chez vous. Sachez faire la part des choses et dire « stop » quand ça ne va plus. Personne ne vous jettera la pierre.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Il y a du challenge dans l'air, et vous êtes ultra-motivé. Ce nouveau poste, non seulement vous allez y postuler, mais vous allez l'obtenir. Vous ne doutez pas de vous. C'est votre force. Attention tout de même à vos concurrents. Ce ne sont pas des perdreaux de l'année. Eux aussi ont des atouts à mettre sur la table. Vous pourriez peut-être vous en inspirer pour valoriser les vôtres. Ce serait très malin de faire ressortir ainsi votre valeur ajoutée.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous essayez de mettre les bouchées doubles. C'est louable. Comme tout le monde, vous devez payer vos factures, et vous misez sur votre zèle pour obtenir un extra. Quelques centaines d'euros vous iraient parfaitement pour financer vos projets de voyage. Pas question pour vous de tout sacrifier au travail. Ce n'est pas parce que vous fournissez des efforts en ce moment que vous ne pensez pas à la détente et au confort. Cela viendra dans un second temps !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

L'administratif occupera une grande part de votre journée. Vous avez laissé les situations traîner, et vous devrez engager la relance pour obtenir vos droits. Concentrez-vous, car les tâches vont vous sembler répétitives, voire ennuyeuses, mais tout rentrera dans l'ordre rapidement. Il vous faudra impérativement réfléchir à une réorganisation de votre vie quotidienne pour éviter à l'avenir ce genre de désagréments.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous foncez tête baissée dans de nouveaux projets, parfois en solo, et vous avez bien raison de le faire ! L'ambiance n'est pas vraiment au beau fixe en ce moment au bureau ; certains de vos collègues sont loin d'être tout sourire le matin, en arrivant au travail. Ne vous laissez pas embarquer dans l'ambiance morose qui règne, quitte à prendre la poudre d'escampette lorsque des sujets de conversation bien précis sont entamés.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Une journée placée sous le signe de la détente. Si vous avez tendance à exiger beaucoup de vous-même pour montrer votre valeur, vous relâchez la pression aujourd'hui. Moins préoccupé par ce que votre entourage professionnel peut penser de vous, vous ne cherchez pas à faire des étincelles, mais simplement de votre mieux. Vos compétences sont reconnues, vous n'avez nul besoin d'épater la galerie. Ne prenez pas la grosse tête.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous vous sentez découragé et aller au travail est un effort. C'est pourtant le moment de ne rien lâcher et de sortir de votre zone de confort. En effet, c'est en vous mettant vous-même au défi, que vous allez trouver cette inspiration que vous cherchez depuis longtemps. N'ayez pas peur de faire entendre vos idées et de les défendre face à vos collaborateurs, vous gagnerez ainsi leur respect... et peut-être, une belle promotion !



Poisson (19 février - 21 mars)

Passionné par votre travail, vous vous donnez à fond sans compter vos heures. Si votre investissement vous vaut la reconnaissance de vos collaborateurs, vous avez tendance à délaissier votre vie personnelle et votre entourage en souffre. Profitez d'un temps off pour vous poser et réfléchir à ce qui compte vraiment pour vous. Vous pourrez alors essayer de mettre en place un équilibre qui vous épanouisse vraiment.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23